



**Extrait du registre des délibérations  
Réunion du 06 avril 2022**

L'an deux mille-vingt-deux, le six avril à 18 heures, se sont réunis, au Gueulard Plus, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration, sur convocation adressée le vingt-six février 2022.

Etaient présents :

Elue communautaire : M. Alessandro BERNARDI  
Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA  
Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT  
Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINE

Absents excusés :

Elue communautaire : M. Daniel DRIUTTI – donne procuration à M. Alessandro BERNARDI

**N° 2022-08**

**OBJET : ORDRE DE MISSION PERMANENT A LA DIRECTRICE DE  
LA REGIE PERSONNALISEE LE GUEULARD PLUS**

Afin de faciliter l'organisation administrative des déplacements professionnels de la Directrice, il est proposé d'autoriser la Directrice de se déplacer à titre permanent sur tout le territoire français et transfrontalier (Luxembourg, Belgique, Allemagne).

Les motifs des déplacements sont les suivants :

- Toute mission concernant la mise en œuvre du projet artistique et culturel du Gueulard Plus
- Tout concert ou spectacle d'artistes susceptibles d'être programmés et/ou bénéficiant d'un accompagnement artistique ou d'une résidence artistique
- Réunions au sein des réseaux professionnels régionaux, transfrontaliers et nationaux dont Le Gueulard Plus est membre et/ou adhérent
- Membre de la COM Création/Diffusion/Production du Centre National de la Musique (CNM)
- Réunions avec les partenaires publics et privés

Les moyens de transport utilisés par la Directrice seront soit le véhicule de service, soit son véhicule personnel, soit les transports en commun.

Après entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration,  
après en avoir délibéré à l'unanimité,

**ACCEPTÉ** l'autorisation d'un ordre mission permanent pour la Directrice pour les motifs évoqués précédemment ;

**AUTORISÉ** le Président de signer un ordre de mission permanent pour la Directrice selon les critères définis ci-dessus.

Membres élus : 5  
En activité : 5  
Membres présents : 4  
Membres absents excusés : 1  
Membres absents : 0

Pour copie conforme au registre,  
le compte rendu de cette délibération sera affiché  
à l'Hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)  
Hayange, le 11 avril 2022

Le Président,

Alessandro BERNARDI

